



Après l'inauguration du jardin commun'aux'terres, le comité «**Ensemble vers demain**» est très fier d'annoncer l'ouverture de la «**Boîte à présents**».

La «boîte à présents»? Un espace d'échanges d'objets gratuits tels que vêtements, vaisselle, jouets, livres, etc. à proximité immédiate de l'Ecopoint.

La grande fréquentation de ce lieu nous montre qu'il répond à un réel besoin. Ecologique et économique, cette démarche vise également à aider son prochain. **Tous ensemble** nous pouvons accomplir de belles choses, chacun amenant sa pierre à l'édifice.

Un grand merci à la commune qui nous met à disposition cet emplacement avec un local bien agencé, nous permettant de réaliser ce projet citoyen.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun afin que ce lieu puisse perdurer. Vous trouverez les informations nécessaires sur la porte du cabanon.

Merci pour votre collaboration.

Anick, Fabienne, Camille et Isabelle.



Arrêt du Tribunal fédéral

Lors d'un récent arrêt, le Tribunal fédéral s'est prononcé dans la cause qui opposait la Commune de Leytron à une entreprise de construction. Celle-ci **réclamait une indemnité de Fr. 512'439.75** suite au refus de la commune d'octroyer un permis de construire portant sur la possibilité de vendre les appartements projetés tant en qualité de résidences secondaires que principales (cf. nouvel article constitutionnel relatif aux résidences secondaires).

Déboutée dans un premier temps par le Tribunal cantonal, cette entreprise avait recouru auprès du Tribunal fédéral. Fort heureusement, l'arrêt du Tribunal fédéral **a suivi les arguments présentés par la commune de Leytron**, rejeté le recours et mis les frais judiciaires de 5'000 francs à la charge de l'entreprise recourante.

Le Tribunal fédéral a statué exceptionnellement à 5 juges, et non à 3 comme d'habitude, considérant qu'il s'agissait d'une question de principe puisque c'est la première fois qu'une demande d'indemnité fondée sur la nouvelle législation des résidences secondaires est portée devant lui. Pour l'essentiel, il a relevé que la limitation des résidences secondaires ne constitue pas une restriction de la propriété ouvrant le droit à une indemnisation pour expropriation matérielle.

Cet arrêt fait désormais **jurisprudence** pour tout le pays.

Centre de recherche Agroscope

Lors de leur dernière assemblée, les bourgeois de Leytron ont décidé, à l'unanimité, de valider la proposition du Conseil bourgeoisial et ainsi d'accepter le renouvellement avec Agroscope du **contrat de bail** à ferme portant sur **67 parcelles de vignes** d'une surface totale de **34'017 m²**. Il s'agissait de renouveler un contrat signé en 1992 et arrivant à échéance à fin 2019.

La commune a donc de suite informé l'Office fédéral des constructions et la société Agroscope de cette décision et proposé l'établissement d'un nouveau contrat portant sur une durée de 20 ans et fixant la location au m² à 80 cts. Elle reste dans l'attente d'une réponse de l'Office fédéral à cette proposition.



Impression : Imprimerie Ronquoz Graphix, Sion
Texte : Administration communale
Graphisme : Administration communale
Photographies : Administration communale, Marie-Jo Maillard (tous droits réservés)



INFO LEYTRON

NUMÉRO 95 / 2019

AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SCOLAIRE

Le projet d'agrandissement du bâtiment scolaire communal a été initié en 2015 déjà par un mandat confié à la commission scolaire d'analyser les besoins futurs ainsi que les capacités d'accueil du site en nombre d'élèves.

Les conclusions de cette analyse font désormais l'unanimité: malgré un agrandissement en 2008 (3 salles de classe), le site construit en 1977 est actuellement occupé en totalité. De l'installation de containers à la transformation de l'ancien appartement du concierge, tout a été fait pour parer au plus pressant. Des mesures plus conséquentes doivent maintenant être retenues pour satisfaire les besoins sans cesse croissants de notre jeunesse.

Sur la base de ce constat, l'assemblée primaire puis l'Etat du Valais ont **validé l'agrandissement** de notre complexe scolaire et ainsi accepté la création de 9 unités (six unités sous forme de salles de classes et trois pour la bibliothèque).

Devisé à un demi-million de francs l'unité, le projet global est estimé à **4.5 millions de francs** et bénéficie d'une subvention cantonale d'environ un 1 million de francs.

L'**agenda** relatif à cet agrandissement a été fixé comme suit :

Mise au concours	=	début 2019
Choix du Jury	=	07/08.2019
Début des travaux	=	2020 - 2021
Fin des travaux	=	2022 - 2023



Le concours devra **satisfaire les besoins de tous les intervenants**, ceux des élèves et leurs enseignants comme ceux des utilisateurs de la bibliothèque, de l'UAPE et de la crèche. Il dispose pour ce faire de la totalité du complexe scolaire actuel de même que des espaces situés à proximité immédiate du site et acquis récemment par la commune.

Collaborations intercommunales / fusion de communes

La séance d'informations prévue le 23 octobre 2018 a été annulée d'un commun accord avec les quatre autres communes concernées : Chamoson, Riddes, Saillon et Isérables. Celles-ci entendent désormais procéder par des **séances d'informations** aux citoyens tenues durant la même semaine. Ces séances seront conduites par un bureau spécialisé choisi par les cinq communes.

Ce bureau a notamment été mandaté afin que des **moyens de communication identiques** soient utilisés dans l'ensemble des communes. Un questionnaire sera préparé par ses soins pour être diffusé simultanément à la population des cinq communes concernées courant 2019.

C A D – CHAUFFAGE A DISTANCE

Dans le cadre de la planification énergétique territoriale, la Commune de Leytron analyse actuellement la possibilité d'implanter un chauffage à distance (CAD) sur le territoire du village de Leytron. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie mise en place par la Confédération et les cantons pour la promotion et l'encouragement des **énergies renouvelables**.

Le cadastre des besoins énergétiques des bâtiments publics et privés a servi de base à l'étude d'un avant-projet de dimensionnement et d'implantation d'une centrale CAD. En collaboration avec le Service Electrique Intercommunal, un **questionnaire** a été envoyé fin 2018 de manière ciblée aux propriétaires de bâtiments équipés de chauffages électriques, à mazout ou au bois. Il est évident que l'investissement d'un tel réseau de chauffage à distance n'a de sens que si le nombre de raccordement est suffisant.

Le questionnaire invite chaque propriétaire à renseigner sur son mode de chauffage ainsi que de son intérêt à se brancher sur le futur réseau CAD. En ce début d'année environ 200 questionnaires ont été retournés à l'administration. L'analyse de ces données permettra de **finaliser l'avant-projet** concernant le dimensionnement et les investissements. Des **séances d'informations** seront mises sur pied prochainement pour informer sur l'avancement de ce projet.



La **Bibliothèque communale** étoffe sans cesse son offre. Depuis la rentrée 2018/2019, elle vous propose de quoi satisfaire vos envies d'é escapades au travers de la lecture !

Voici un aperçu de ses dernières acquisitions :

- Beuglet, Nicolas

Bussi, Michel

Coelho, Paulo

Couturier, Stéphanie

Grimaldi, Virginie

Grisham, John

Fleet, Rebecca

Grangé, J.-Christophe

Horn, Mike

Indridason, Arnaldur

Koontz, Dean

Lévy, Marc

Massarotto, Cyril

Moyes, Jojo

Musso, Valentin

Rouvinez, Gilbert A.

Salem, Gérard

Sten, Viveca

Tal Men, Sophie

Thilliez, Franck
- Complot

Sang famille

Hippie

Aidez votre enfant à se concentrer et à mémoriser

Il est grand temps de rallumer les étoiles

Le cas Fitzgerald

L'échange

La terre des morts

L'Antarctique, le rêve d'une vie

Trilogie des ombres [03] : Passage des ombres

Dark web

Une fille comme elle

Click & Love

Paris est à nous

Dernier été pour Lisa

Balades le long des bisses du Valais

Tu deviens adulte le jour où tu pardonnes à tes parents

Retour sur l'île

De battre la chamade

Le manuscrit inachevé

Le catalogue complet peut être consulté sur le site de la commune - services communaux – bibliothèque <http://www.bibliovalais-martigny.biz/leyt-bcom>

Pour le téléchargement de livres numériques sur la plateforme e-bibliomedia, vous pouvez toujours vous inscrire auprès de la bibliothèque communale. Catalogue de livres numériques <https://leytron.ebibliomedia.ch/>

Au plaisir de vous rencontrer à la Bibliothèque communale.



Déblaiement de la neige

Le Conseil municipal a décidé de ne **plus effectuer**, dès la présente saison hivernale, le déblaiement de la neige **pour les privés** sur la station d'Ovronnaz et le village de Dugny.

Cette activité – qui ne relève d'ailleurs pas du domaine public – générerait en effet passablement de problèmes depuis quelques années, tant administratifs que techniques (dommages, stockage et évacuation de la neige, etc.).

L'**organe de contrôle** avait mis en évidence cette situation dans son rapport à l'attention du Conseil municipal et invité la commune à mettre un terme à cette activité.

Formation

Le Conseil municipal a décidé nouvellement l'engagement de deux **apprentis** pour son service des travaux publics. Il satisfait en cela un souhait émis par le canton d'offrir à nos jeunes des possibilités accrues en matière de formation.

A noter que le service administratif communal, depuis de nombreuses années déjà, contribue à étoffer cette offre par l'engagement régulier d'un **stagiaire**.

Cartes nationales

L'Office fédéral de la typographie nous communique que 17 nouvelles cartes nationales à l'échelle 1 : 25 000 sont disponibles depuis septembre 2018 pour la région Bas-Valais, Riviera-Pays-d'Enhaut et la Gruyère. Parmi celles-ci, la feuille **1305 Dent de Morcles** comprenant la commune de Leytron.

Ces nouvelles cartes se caractérisent par un graphisme considérablement remanié ainsi qu'une coloration et une lisibilité accrues.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2016, le Conseil municipal a attribué au bureau Varone à Sion le mandat d'élaboration du **Plan Directeur communal**. Conformément à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, toutes les communes ont l'obligation d'établir un PDcom.

Le bureau Varone a présenté au Conseil municipal en octobre dernier un premier document de travail (base du projet). Pour le bureau, il est important de planifier les projets et de fixer les objectifs et les priorités, tout ne pouvant être réalisé à court terme. Les principaux thèmes devant être traités sont :

- Agriculture, paysage et environnement
- Urbanisation
- Mobilité
- Espaces publics
- Tourisme et culture

Le Conseil municipal souhaite créer des commissions pour chaque thème (une dizaine de citoyens accompagnés de membres du conseil municipal) et faire ainsi participer la population à l'élaboration de ce plan de zone. Chaque citoyen pourra également transmettre ses idées et autres remarques à la commune.

Le bureau Varone présentera la base de ce projet lors d'une **séance d'informations** destinée à la population courant 2019.

Adjudications



Torrent Grand Chenal



Recherche d'eau à Saille



Travaux RC 70 Dugny

Intérieur Dugny, travaux appareillage	Paul Thomas & Fils SA	Fr.	31'028.20
Entretien torrent Grand Chenal	Atra SA	Fr.	50'299.15
Curage des torrents	Guy Monnet & Fils SA	Fr.	39'135.60
Eau potable, chambre régulation	Méribé Electricité	Fr.	64'644.00
Eau potable, chambre régulation	Bessero Sàrl	Fr.	35'541.00
Collecteurs Produit, Bureau ingénieur	Blanc & Schmid SA	Fr.	24'320.00
Couvert de Tourbillon, avant-toit	JPG SA	Fr.	5'770.55
Eau potable, recherches eau Saille	Alpgéo Sàrl	Fr.	100'452.00
Eau potable, entretien réseau	Bessero Sàrl	Fr.	73'236.00
Eau potable, entretien réseau	Guy Monnet & Fils SA	Fr.	66'595.20
Contrat entretien luminaires	SEIC SA	Fr.	31'750.00
Torrents, stabilisation berges Losentze	Moret SA	Fr.	31'668.00
Sentiers pédestres, fournitures bois	Triage Forestier	Fr.	9'275.70
Route Billionnaire, réfection mur	Buchard Transports Sàrl	Fr.	8'127.40
Achat épandeur	Chappot SA	Fr.	8'000.00
Entretien Salentze	Triage Forestier	Fr.	50'894.70
Ecopoint	Bureau Birrer Sàrl	Fr.	11'000.00
Barrière à Montagnon	Buchard Christian	Fr.	5'222.00
Eau potable, local de Jorasse	Méribé Electricité	Fr.	26'000.00
Eaux de surface, Les Places	Guy Monnet & fils SA	Fr.	10'173.30
Remplacement candélabres	SEIC SA	Fr.	78'945.00
Falaise Ardève, mesures surveillance	BEG SA	Fr.	32'463.90
Travaux fouilles à Produit	Buchard Transports Sàrl	Fr.	17'824.35
Achat Holder	Crettenand Machines Sàrl	Fr.	215'000.00

Par le Canton

Intérieur de Dugny, correction route	Héritier et Cie SA	Fr.	653'864.25
Réfection paravalanches Loutze	MTM Maret Sàrl	Fr.	149'681.45
Falaise de l'Ardève, filets pare-pierres	Geobrugg AG	Fr.	156'967.20

Falaise de l'Ardève: le Conseil d'Etat a décidé de mettre ce projet de défense contre les chutes de pierres au bénéfice d'une subvention de Fr. 480'240.-, soit 87 % des Fr. 552'000.- de coût total.